



SOMMAIRE

	Pages		Pages
Généralités - Caractéristiques.	1	Schéma général	12
Équipement - Accessoires	1	Vue éclatée du mécanisme ..	13-14
Démontage et Remontage	2	Nomenclature pièces mécani-	
Remplacement des pièces	2-3	ques	15
Réglage du mécanisme	3-4-5-6	Vue éclatée du coffret	16
Contrôle électrique	6 et 11	Câblage	17
Schéma "Reproduction"	7-8	Circuit imprimé et points de	
Schéma "Enregistrement"	9-10	mesure	18
Nomenclature pièces électri-		Microphone EL 3755/50	18
ques	11		

GÉNÉRALITÉS

Magnétophone portable équipé de transistors et alimenté par piles, permettant l'enregistrement et la reproduction sur bande magnétique.

Appareil absolument autonome, possibilité d'enregistrer ou de reproduire pendant le transport.

Possibilité d'utiliser un bloc d'alimentation secteur. Système double piste.

Vitesse constante de la bande (4,75 cm/s).

Haut-parleur de 10 cm incorporé.

Étage de sortie push-pull.

Contrôle de volume unique pour enregistrement et reproduction.

Contrôle de tonalité en reproduction.

Galvanomètre contrôle de modulation en « enregistrement » et indiquant l'état d'usure des piles en « reproduction ».

Possibilité d'utiliser un câble de commande à distance (télécommande).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Alimentation : courant continu 9 V (6 piles de 1,5 volt).

Consommation : environ 100 mA sans signal.

Nombre de pistes : 2.

Vitesse de défilement : 4,75 cm/s.

Sensibilité d'entrée : 0,3 mV sur 2.000 Ω.

Puissance de sortie : 500 mW.

Sortie ligne : 500 mV sur 2.000 Ω.

Fréquence d'effacement et de prémagnétisation : 35 kHz environ.

Équipement :

TS 1 - TS 2 Transistor AC 125

TS 3 - TS 4 Transistor AC 126

TS 5 - TS 6 Transistor AC 128

GR 1 - GR 2 Diode OA 70

S 1 Haut-parleur P 40 003
(AD 2400 W)

Dimensions : 280 × 200 × 97 mm.

Poids : 3,65 kg.

Diamètre des bobines :

8 cm avec capot

10 cm sans capot

Accessoires (fournis exclusivement par nos services commerciaux).

EL 3755/50 - Microphone électrodynamique.
EL 3786 ou } Bloc secteur permettant l'alimentation de
EG 7035 } l'appareil sur le réseau.

EL 3796/50 - Câble de télécommande permettant de commander l'appareil à distance.

EL 3969/11 A - Bobine pour enregistrement de conversations téléphoniques.

EL 3775/85 - Casque individuel.

EL 3953/LP - Bobine 8 cm contenant 65 m de bande mince.

EL 3908/LP - Bobine 10 cm contenant 135 m de bande mince.

EL 3953/DP - Bobine 8 cm contenant 90 m de bande extra-mince.

EL 3908/DP - Bobine 10 cm contenant 180 m de bande extra-mince.

EL 3952 - Bobine 8 cm vide.

EL 3909 - Bobine 10 cm vide.

INFORMATIONS SERVICE										
----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



PHILIPS " Electro-Acoustique "

162, RUE SAINT-CHARLES - PARIS - (15^e)

Société Anonyme au Capital de 8 Millions de Francs

Registre du Commerce Seine 62 B 5175

Strictement confidentiel - Document uniquement destiné aux commerçants chargés du SERVICE Philips - Reproduction interdite

DÉMONTAGE DE L'APPAREIL

(Fig. 1)

- 1° Retirer le capot transparent et la poignée.
- 2° Sortir les piles et le microphone.
- 3° Dévisser et enlever les trois vis « B » (ne pas dévisser la quatrième vis).
- 4° Enlever (à l'aide d'une pince à circlip) les deux anneaux de sûreté extérieurs.
- 5° Dévisser et enlever les deux vis inférieures « A ».
- 6° Ecarter du bas les deux demi-coffrets pour dégager les deux molettes de commande, puis les enlever en les remontant afin de dégager les touches (demi-coffret avant) ainsi que le bouton chromé (demi-coffret arrière). Veiller à ne pas égarer la patte de fixation supérieure qui reste fixée par la quatrième vis sur le demi-coffret arrière. La récupérer si le coffret doit être remplacé, cette patte n'étant pas « Service ».

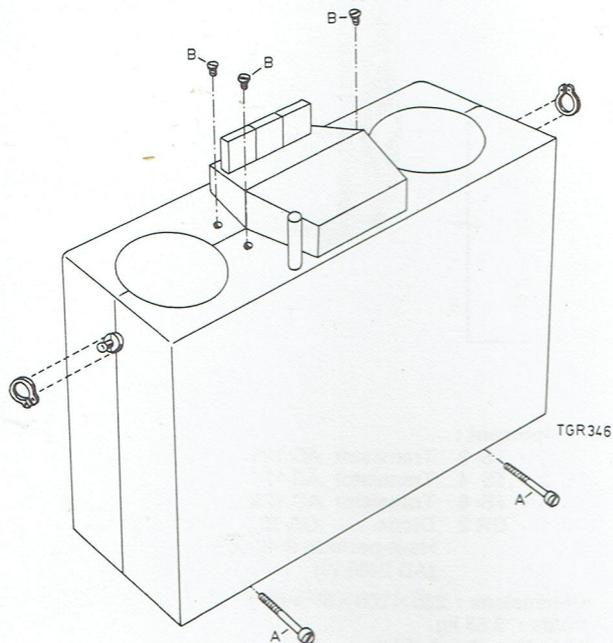


Fig. 1.

REMONTAGE

Procéder en sens inverse, c'est-à-dire :

- 1° Poser à plat le demi-coffret arrière.
- 2° Prendre l'ensemble châssis et le glisser en avant en l'inclinant afin de faire pénétrer les boutons chromés dans les orifices du demi-coffret. Pousser à fond de façon que les vis de fixation de la poignée viennent correctement dans les alvéoles prévus à cet effet. Vérifier que les boutons de volume et tonalité se trouvent en place.
- 3° Appliquer le demi-coffret avant en l'inclinant de façon à faire d'abord pénétrer les touches dans l'ouverture rectangulaire. Faire pivoter le bas du demi-coffret en prenant soin de parfaire l'emboîtement. Avec précaution, presser les deux parties en veillant à ce que le milliampèremètre se présente correctement devant son ouverture.
- 4° Le coffret soigneusement maintenu en place, remettre les deux vis de 4x40 fixant les pieds sans les serrer à fond.
- 5° Remettre les trois vis supérieures.
- 6° Replacer les deux anneaux de sûreté latéraux à l'aide de la pince à circlip.
- 7° Bloquer les deux vis fixant les pieds de l'appareil.

REMPLACEMENT DU CÂBLE BOWDEN 85

(Fig. 2)

- 1° Placer l'équerre du commutateur SK 1 - SK 2 dans la position enregistrement.
- 2° Placer un goujon de blocage de 1 mm environ dans le trou du commutateur.

3° Monter le câble bowden.

- 4° Lorsque la partie inférieure du câble est trop longue, tendre celui-ci au-dessus de la plaque de montage, faire glisser un rivet tubulaire et le presser fortement à l'aide d'une pince à son emplacement définitif.
- 5° Retirer le goujon de blocage.

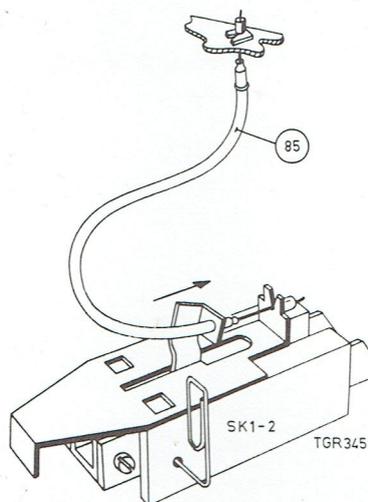


Fig. 2.

REMPLACEMENT DES AXES DE PLATEAUX

(Fig. 3)

Lorsqu'il est nécessaire de remplacer ces axes, enlever l'ancien à l'aide d'un chasse-goupille afin de le pousser hors du canon de fixation (voir fig. 3).

L'axe de remplacement doit être remis avec précaution en le tapotant avec un marteau en matière plastique, le côté poli vers le haut.

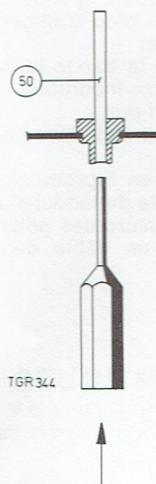


Fig. 3.

REMPLACEMENT DU MOTEUR

(Fig. 4)

A l'aide d'un tournevis fin :

- 1° Dévisser les deux vis fixant la plaque de montage du moteur. L'une est accessible à travers l'ouverture pratiquée dans le fond, la seconde le long de la plaquette imprimée. Afin de ne pas détériorer le circuit imprimé, il est préférable de desserrer ses vis de fixation.
- 2° Dessouder les connexions sur la réglette à bornes.
- 3° Dévisser la vis fixant la réglette à bornes sur la plaque de montage. L'ensemble moteur avec le bloc d'entraînement peut, alors, être sorti de l'appareil.

4° Dévisser les trois vis fixant le moteur sur sa plaque de montage. Le remontage s'effectue en sens inverse. Après remplacement du moteur, procéder à la vérification de la vitesse (voir chapitre « RÉGLAGES »).

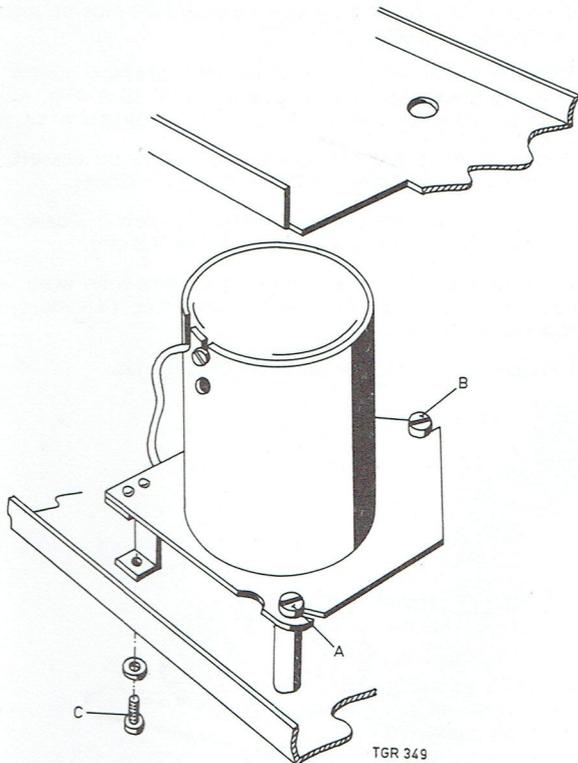


Fig. 4

REPLACEMENT DU VOLANT

(Fig. 5)

- 1° Dévisser les quatre vis de la plaque imprimée.
- 2° Pousser l'équerre de SK1-SK2 vers l'avant et détacher le câble Bowden.
- 3° Dévisser les deux vis « A » en faisant attention au manchon d'écartement.
- 4° Enlever le palier inférieur du volant « B ».
- 5° Décrocher les trois ressorts sous les touches de commande ainsi que le ressort sur l'équerre de la poulie.

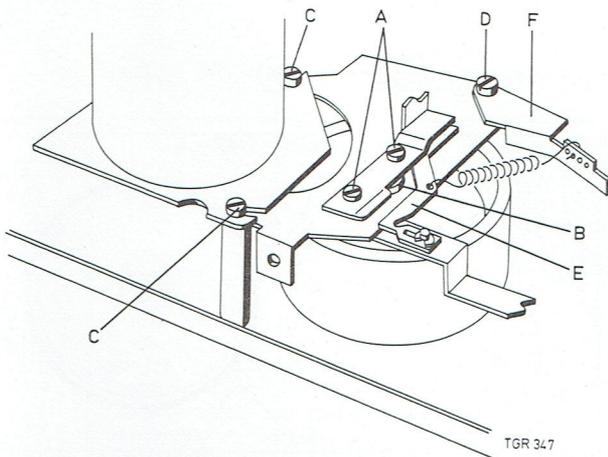


Fig. 5

- 6° Dévisser les deux vis « C » de la plaque de montage du moteur.
- 7° Dévisser les vis situées au-dessous des touches.

8° Enlever la règle de couplage « E » et l'équerre de butée « F ».

9° Dévisser la vis pos. 20 sur la règle de démarrage et enlever le manchon pos. 311.

En sortant le moteur de l'appareil, la plaque inférieure peut être glissée vers le bas.

Lorsque l'équerre, pos. 99, a été écartée, le volant peut en être retiré.

Le remontage s'effectue en sens inverse, en observant la position correcte du culbuteur pos. 73.

RÉGLAGE DU MÉCANISME

A) Réglage des plateaux 27-86 et de la tête E/R (K1) (fig. 6-7-8).

Afin d'obtenir un défilement correct de la bande magnétique, la hauteur des plateaux 27 et 86 doit être soigneusement réglée. Cette hauteur doit être de $14 \text{ mm} \pm 0,2 \text{ mm}$ par rapport à la plaque de montage (fig. 6).

Ce réglage s'effectue à l'aide des vis de pivot 26.

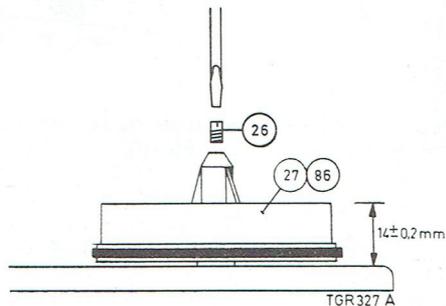


Fig. 6.

La bande doit passer correctement sans subir de torsion dans le guide de ruban. Ensuite la tête E/R (K1) doit être réglée à l'aide des vis de 5-6 et 9 de façon que cette bande ne subisse aucune déformation à son passage dans le guide 65 de la tête K1.

La face avant de cette tête doit être rigoureusement parallèle à celle de la tête d'effacement K2 (44).

Réglage de la tête E/R (K1)

1° Placer dans l'appareil une bande magnétique sur laquelle a été enregistrée une fréquence de 5.000 Hz à l'aide d'un appareil dont la tête est parfaitement réglée.

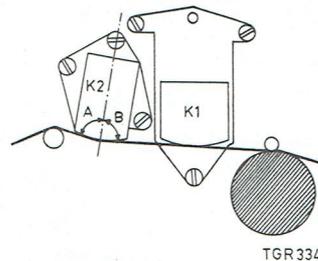


Fig. 7

2° Relier un voltmètre électronique aux points 2 et 3 de la prise BU 1.

3° Placer l'appareil en position « Reproduction ».

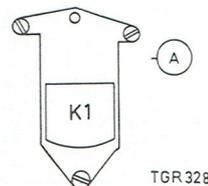


Fig. 8

4° Régler la sortie au maximum de déviation du voltmètre à l'aide de la vis A (voir fig. 8).

B) Réglage des freins (fig. 9 et 10).

Placer l'appareil en position « Rebobinage rapide ». Le patin de frein sur le plateau gauche doit être éloigné de celui-ci de 0,5 à 1 mm (fig. 9). Ce réglage peut être obtenu en desserrant la vis et en faisant coulisser l'équerre de freinage 33.

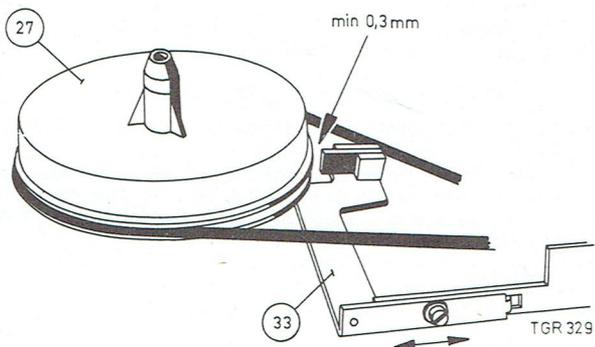


Fig. 9

L'ajustage du frein droit s'effectue de la même façon avec l'équerre de freinage 82 (voir fig. 10).

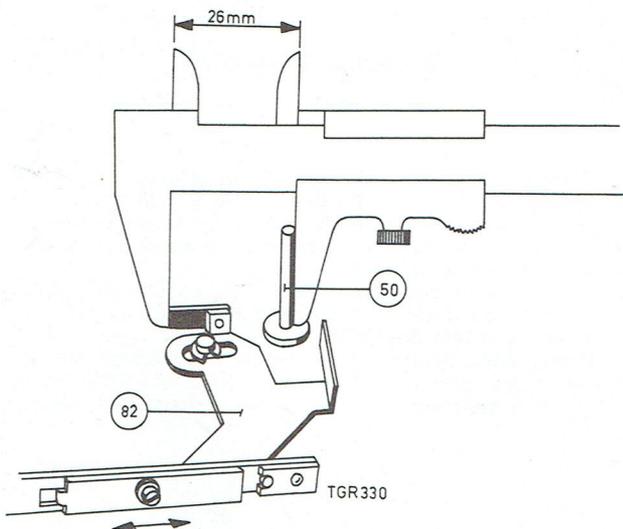


Fig. 10

C) Réglage du ressort de freinage 79 et de la roue d'accouplement 100 (fig. 11).

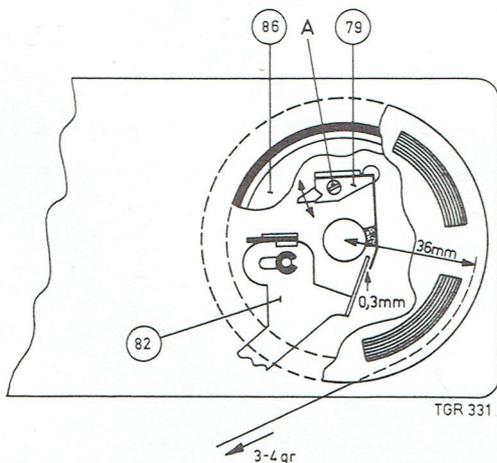


Fig. 11

Dans la position « Rebobinage rapide », le bloc de feutre du ressort de freinage 79 doit reposer contre le moyeu du plateau droit 86 et il doit y avoir un espace de 0,3 mm entre ce ressort et la languette de l'équerre de freinage 82.

Cette distance peut être ajustée en cambrant plus ou moins la languette de l'équerre 82 (fig. 11).

Le feutre du ressort de freinage doit presser contre le moyeu du plateau droit avec une force de 60 à 80 g. Ajuster en tournant le ressort 79 après avoir desserré sa vis.

Si cette pression est trop grande, le feutre du ressort 79 doit être soigneusement nettoyé avec de l'alcool.

Placer l'appareil en position « Reproduction ». Poser sur le plateau droit une bobine pleine (de 7,5 cm).

La friction doit être telle que la bande soit tirée avec une force de 8 à 15 g. Au besoin, contrôler l'ajustage de l'équerre de butée « 76 ».

D) Réglage de l'équerre de butée 76 (fig. 12).

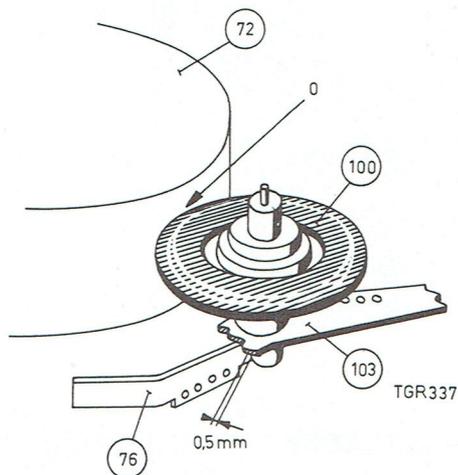


Fig. 12

Lorsque le caoutchouc de la roue « 100 » arrive juste à toucher le volant « 72 » et que la poulie en aluminium touche le plateau droit, il doit y avoir une distance de 0,5 à 1 mm entre l'équerre de butée 76 et le moyeu sur l'équerre de couplage 103. Ajuster en cambrant l'équerre 76.

En position de « Reproduction », la poulie doit s'appuyer contre le plateau droit avec une force de 25 à 35 g.

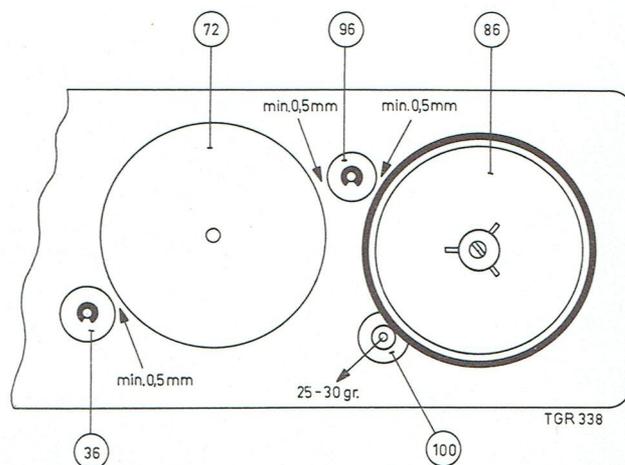


Fig. 13

E) Réglage de la coulisse 69 et du levier de galet presseur 49 (fig. 14-15).

La course de la coulisse 69 est ajustée à l'aide de la plaque 304.

- 1° Enfoncer la touche de démarrage 88.
- 2° Derrerrer les vis B et C sur la fig. 14.
- 3° Dégager le ressort 68 du levier du galet presseur.
- 4° Placer une bande dans l'appareil.
- 5° Pousser à la main la coulisse 69 vers l'arrière, de façon que cette coulisse bute contre la broche 51.
- 6° Presser la plaque d'ajustage 304 contre le culbuteur 73.

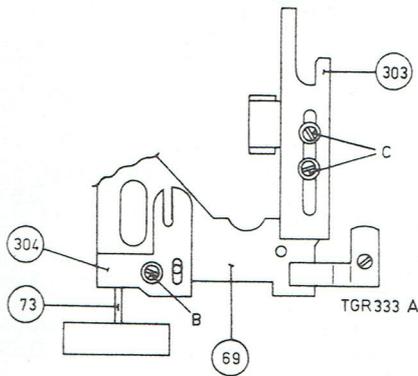


Fig. 14

- 7° Resserer la vis de celle-ci (vis B, fig. 14). Le jeu entre la plaquette 304 et le culbuteur 73 doit être supérieur à 0,2 mm.
 - 8° Faire glisser la languette 303 dans le bouton-poussoir d'enregistrement 84 et serrer les vis C (fig. 14).
 - 9° Entre la languette sur la coulisse 69 et la languette sur le levier du galet presseur 49, il doit y avoir une distance de 0,3 à 1,5 mm (voir fig. 15). Ce réglage s'effectue en recourbant la languette sur la coulisse 69.
- La force nécessaire pour tirer le galet presseur (fig. 15) doit être de $300 \pm 25 \text{ g}$. Ce réglage peut être obtenu en recourbant la languette de fixation du ressort 68 sur la coulisse 69.

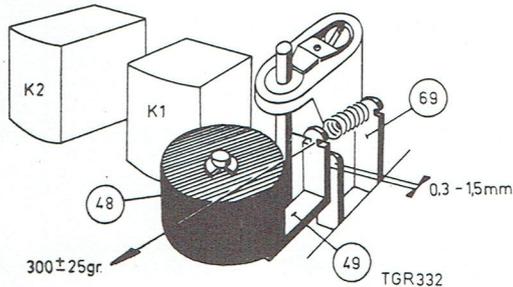


Fig. 15

F) Réglage de l'équerre de pression 45 (fig. 16).

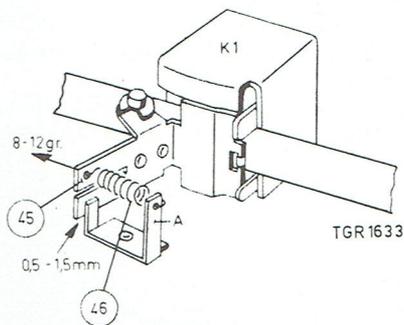


Fig. 16

En position « Reproduction », le ressort 46 doit tirer l'équerre 45 avec une force de 8 à 12 g.

Cette force peut être réglée en recourbant « A » sur le levier du galet presseur. L'équerre de pression doit se trouver entre 0,5 et 1,5 mm de la butée d'arrêt. Le feutre sur le ressort à lame doit encore faire ressort lorsque la touche de démarrage est enfoncée.

Ajuster en recourbant la languette « A » sur le levier du galet presseur.

G) Réglage du galet 96 (fig. 13-17-18)

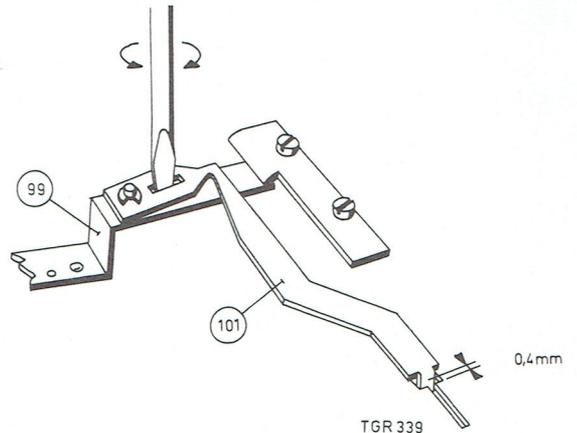


Fig. 17

Au repos, le galet 96 doit être à une distance d'au moins 0,5 mm du volant 72 et du plateau 86 (fig. 13).

Ce réglage peut être obtenu en courbant la languette de couplage 101 (fig. 17).

Dans la position « Bobinage rapide », il faut s'assurer que cette languette 101 présente un jeu d'au moins 0,4 mm avec la plaque inférieure 75 et qu'elle soit dégagée de l'équerre de couplage 99 (fig. 17).

Dans cette position, le galet 96 doit appuyer contre le volant 72 et le plateau 86 avec une force de 60 à 70 g (fig. 18).

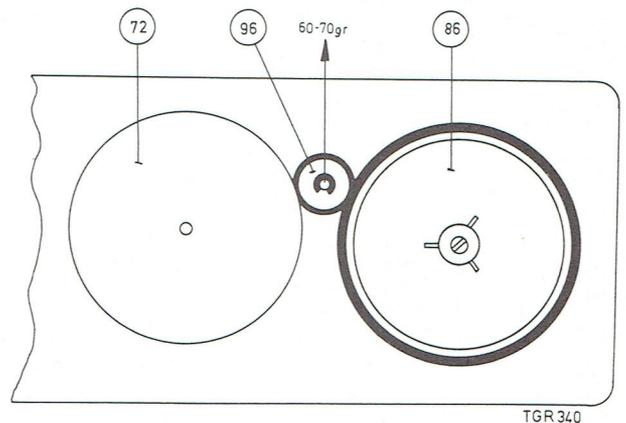


Fig. 18

H) Réglage de la roue intermédiaire 55.

En position « Reproduction », la roue intermédiaire 55 doit être appliquée entre le volant 72 et la poulie du moteur, avec une force de $30 \text{ g} \pm 3 \text{ g}$.

Cette force est réglable en recourbant légèrement le point de suspension du ressort du levier de la roue intermédiaire, sur la plaque de montage du moteur.

1) **Réglage de la poulie d'entraînement 36** (fig. 13-19-20)
 En position de repos, la poulie 36 entraînant le plateau gauche, doit être éloignée d'au moins 0,5 mm du volant 72 (fig. 13).

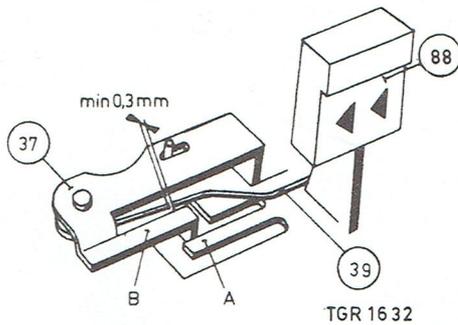


Fig. 19

Ce réglage peut être obtenu en cambrant la languette « A » dans la plaque de montage (fig. 19).

En position de « Rebobinage rapide », il doit exister un jeu de 0,3 mm entre la languette « B » de l'équerre 37 et le ressort en épingle 39.

Mesurée en position « repos », la force de traction du ressort 38, pour écarter du volant la poulie 36, doit être de 20 à 25 g (fig. 20).

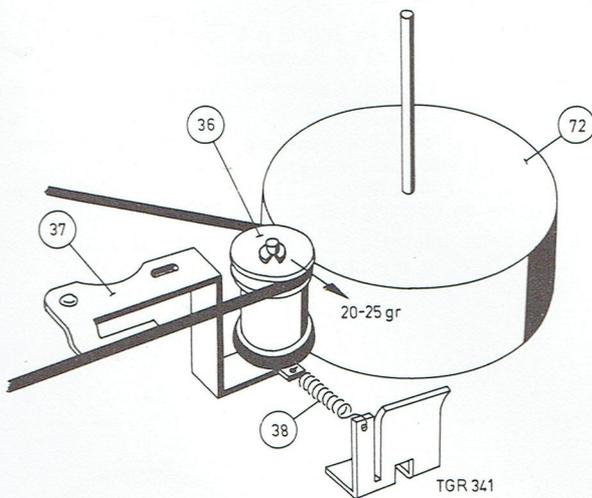


Fig. 20

J) Réglage et contrôle de la vitesse de la bande.

La vitesse de défilement de la bande magnétique doit être de 4,75 cm/s.

Cette vitesse peut être mesurée de la façon suivante :

- 1° Repérer sur la bobine gauche (pleine) une longueur de 4,75 m, marquer deux repères (un à zéro, l'autre à 4,75 m).
- 2° Engager la bande dans l'appareil, le repère zéro étant face à l'axe d'entraînement.
- 3° Enfoncer la touche « Reproduction », en même temps déclencher un chronomètre.
- 4° Stopper le chronomètre au passage du deuxième repère placé à 4,75 m.

Le temps écoulé doit être compris entre 95 et 103 secondes.

Si le temps n'est pas correct, vérifier si l'une des pièces en mouvement ne présente pas de point dur, par exemple

galet 48, friction d'embobinage 100, palier de volant 58. Nettoyer soigneusement et refaire l'essai. Si le temps relevé n'est pas correct, changer le moteur.

Contrôle électrique

Tensions et courants.

Les principales tensions, indiquées sur le schéma général et sur le câblage de la plaquette imprimée, ont été relevées à l'aide d'un contrôleur universel P 817 (40.000 Ω/V). L'appareil étant alimenté à l'aide de piles neuves ou d'une alimentation réseau type EL 3786.

Contrôle de la sensibilité de l'amplificateur de reproduction

- 1° Remplacer le haut-parleur par une résistance de 3 Ω.
 - 2° Contrôles de volume et de tonalité au maximum.
 - 3° Placer une résistance de 22 kΩ en série avec le point de mesure « MP » (6 de BU 2).
 - 4° Appliquer un signal de 1.000 Hz par l'intermédiaire de cette résistance.
 - 5° Placer un voltmètre aux bornes de la résistance de charge de 3 Ω.
 - 6° Régler la tension du générateur afin de lire 390 mV aux bornes de la charge 3 Ω.
- La tension d'entrée doit être alors de 30 à 50 mV.
- 7° A la sortie du câble (point 3 de BU 1), une tension de 25 à 40 mV doit être mesurée.

Sensibilité d'enregistrement (fig. 28).

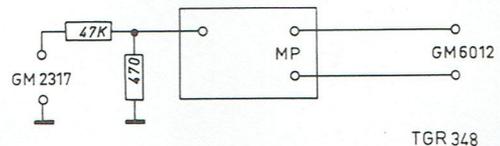


Fig. 28

- 1° Placer une résistance de 470 Ω entre les bornes 1 et 2 de BU 1.
 - 2° Appliquer un signal de 1.000 Hz à travers une résistance de 47 kΩ (diviseur de tension, voir fig. 28).
 - 3° Placer un voltmètre à lampe (par exemple GM 6012) entre la borne « MP » et la masse.
 - 4° Contrôles de volume et tonalité au maximum.
 - 5° Régler le générateur AF de façon à lire aux bornes de « MP » une tension de 33 mV.
 - 6° La tension appliquée au diviseur doit être de 15 à 25 mV.
- Caractéristiques de fréquence en enregistrement (fig. 29).**

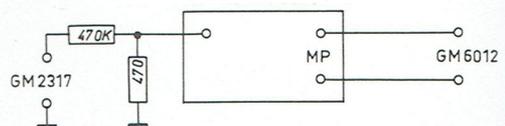
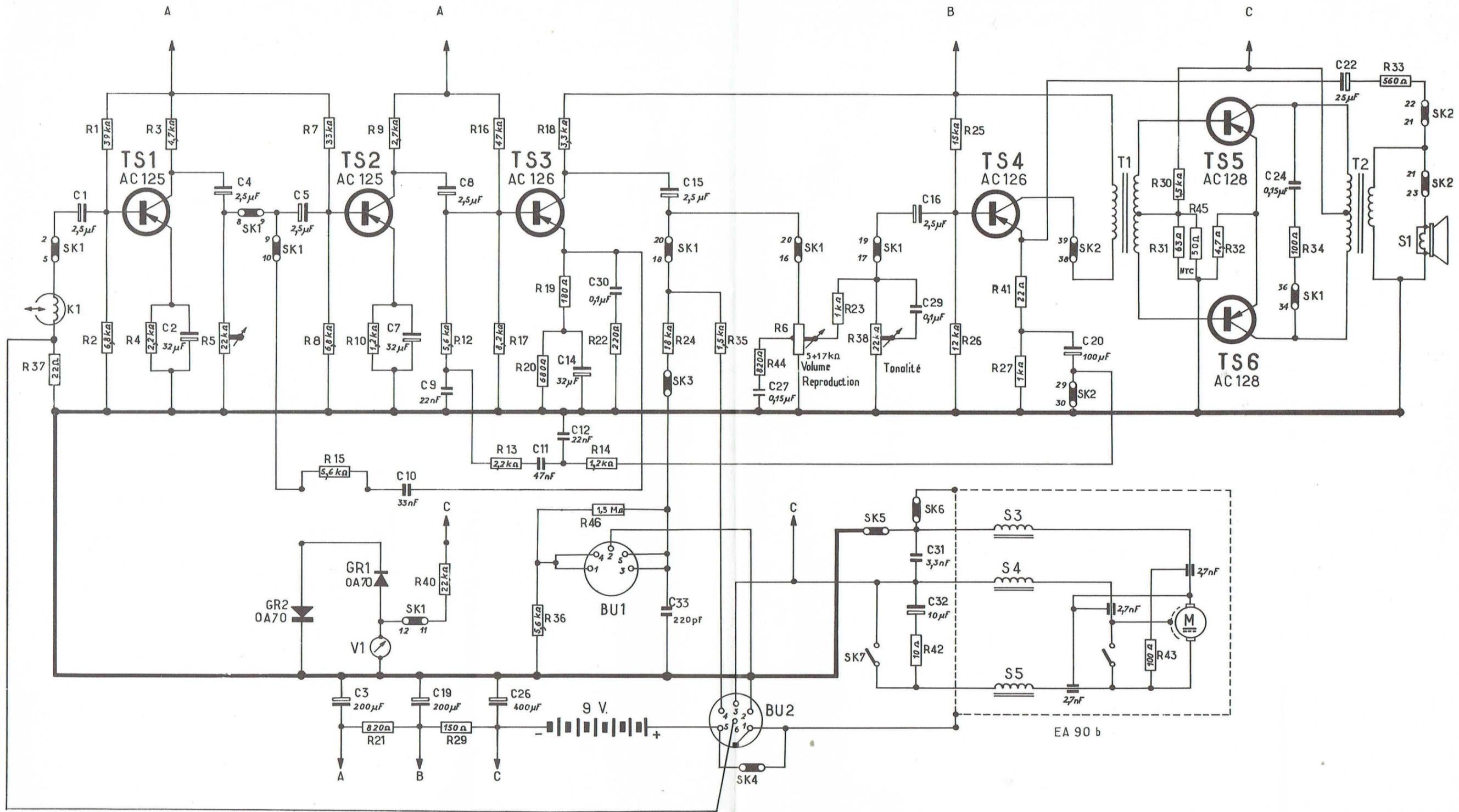


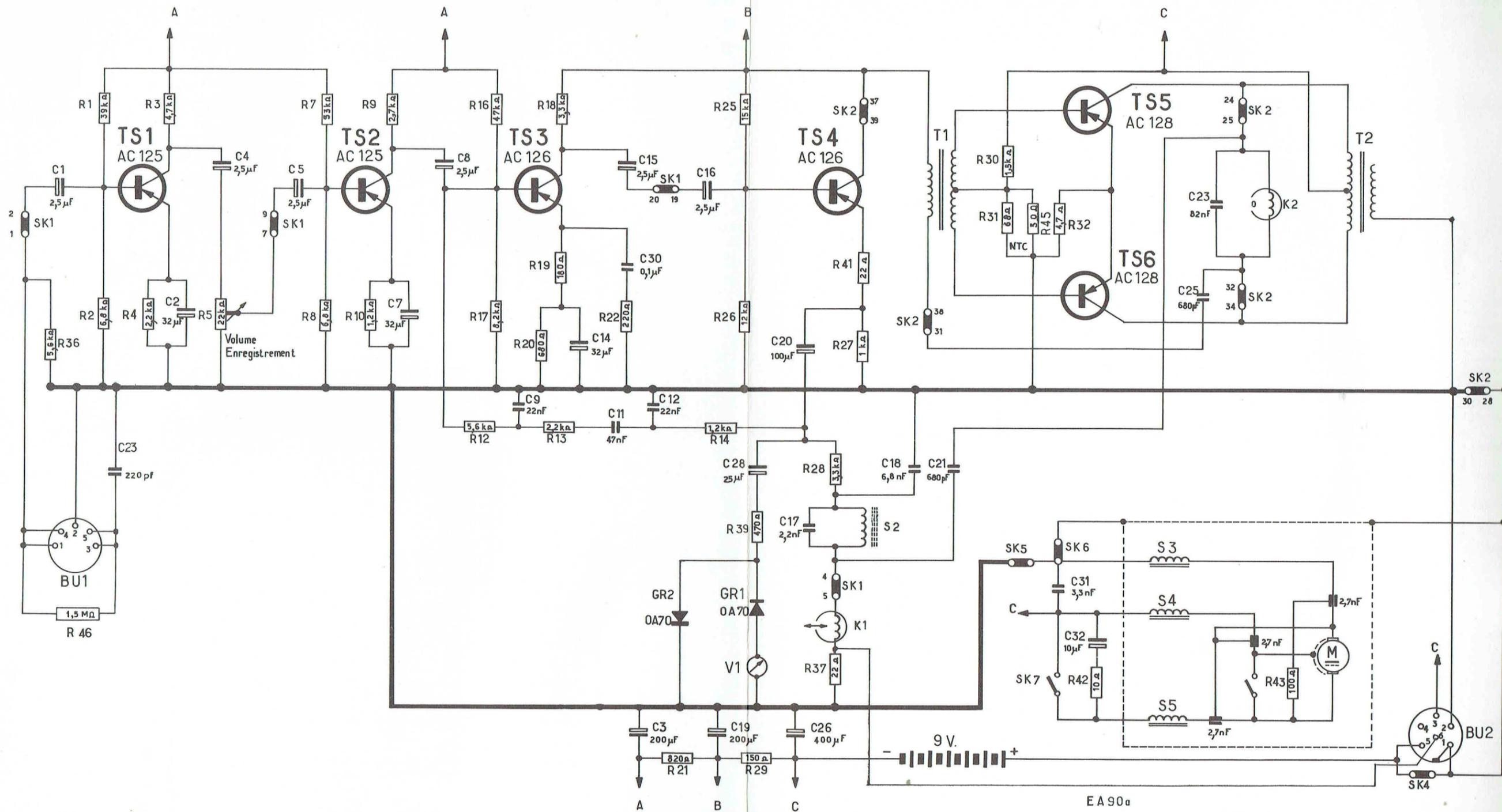
Fig. 29

(Suite page 11.)



Position "REPRODUCTION" (Play-Back)

Fig. 31

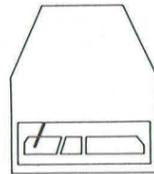


Position "ENREGISTREMENT"
(Recording)

Fig. 32

- 1° Placer une résistance de 470 Ω entre les bornes 1 et 2 de BU 1.
- 2° Court-circuiter la tête d'effacement K 2.
- 3° Appliquer un signal de 1.000 Hz à travers une résistance de 470 kΩ (diviseur de tension, voir fig. 29).
- 4° Contrôles de volume et tonalité au maximum.
- 5° Régler le signal d'entrée à 20 mV.
- 6° La tension de sortie doit être de 200 mV à 1.000 Hz.
- 7° A 8.000 Hz la tension de sortie ne doit pas être différente de plus de 3 dB.

Indicateur de modulation et d'état des piles (fig. 30).



TGR 350

Fig. 30

- 1° Alimenter l'appareil à l'aide de piles neuves ou d'une alimentation réseau EL 3786.
- 2° Placer l'appareil en position « Reproduction ».
- 3° L'aiguille de l'instrument doit se trouver 1 mm à gauche du centre du secteur vert. Régler éventuellement en changeant la valeur de R 40 (voir fig. 30).

Tension de prémagnétisation sur la tête E/R (K 1).

La tension de prémagnétisation doit être réglée pour que soit satisfaite la caractéristique de fréquence.
 Une augmentation de la tension de prémagnétisation apporte une réduction des fréquences élevées.
 Une diminution de cette tension favorise les fréquences

élevées mais une tension trop basse augmente la distortion et le bruit de fond.
 La tension de prémagnétisation lue aux bornes de R 37 (point MP) doit être comprise entre 10 et 25 mV.
 Cette valeur peut être obtenue en modifiant légèrement la valeur de C 21 ou en remplaçant la bobine S 2.

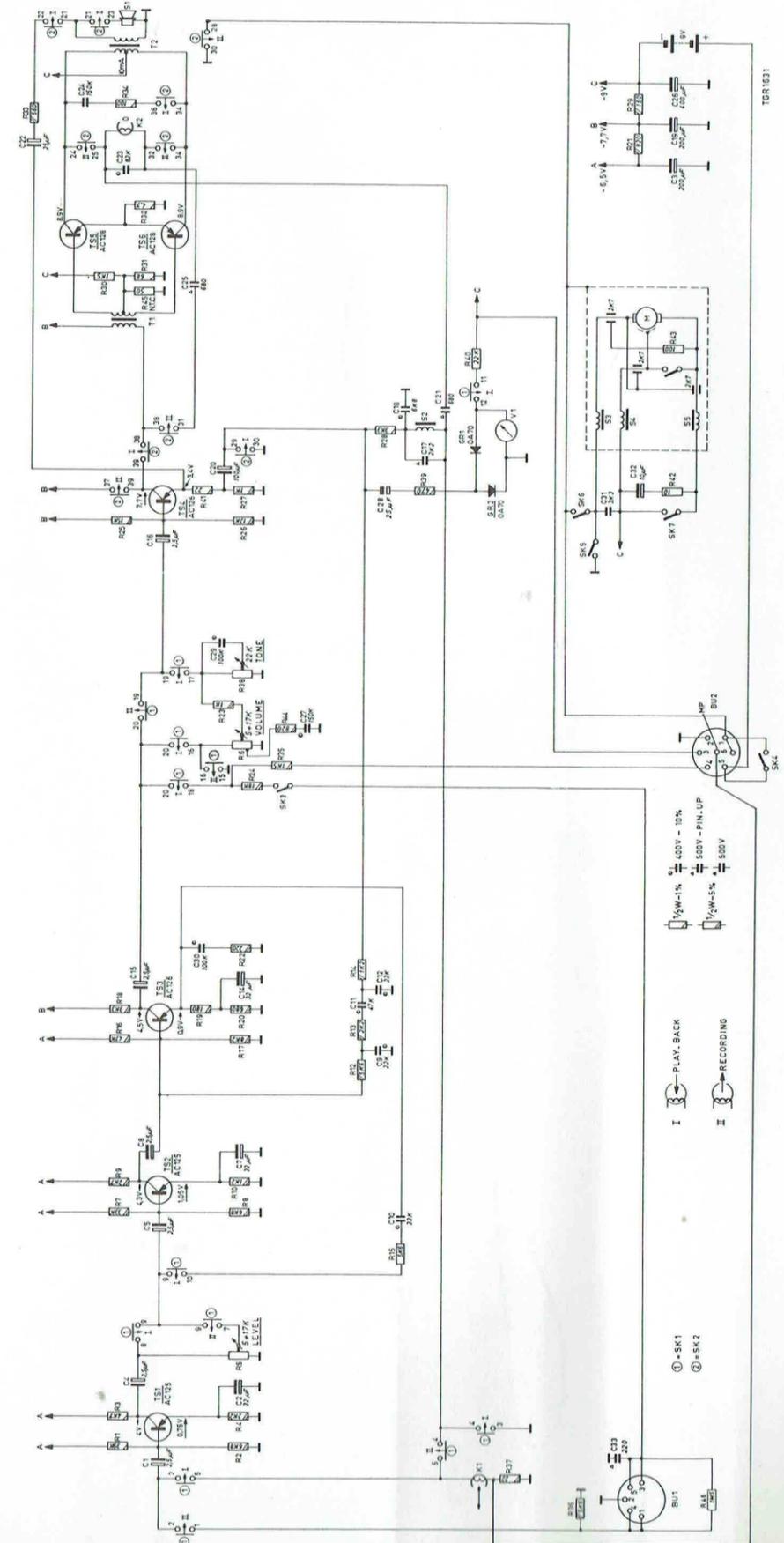
LISTE DES PIÈCES ÉLECTRIQUES

Pos.	Désignation	N° de code
TS 1	Transistor	AC 125
TS 2	—	AC 125
TS 3	—	AC 126
TS 4	—	AC 126
TS 5	Transistor	2 × AC 128
TS 6		
GR 1	Diode	OA 70
GR 2	Diode	OA 70
S 2	Bobine oscillateur	F 17 029
T 1	Transformateur déphaseur	H 60 034
T 2	Transformateur de sortie	I 63 175
SK 1	Commutateur	N 05 189
SK 2	Commutateur	N 05 190

Pos.	Désignation	N° de code
C 1 - 4 - 5	Condensateur 2,5 μF	D 00 800/W 2,5
C 2 - 7 - 14	— 32 μF	D 00 800/U 32
C 3 - 19	— 200 μF	D 00 800/U 200
C 8 - 15	— 2,5 μF	D 00 800/W 2,5
C 5 - 16	— 2,5 μF	D 00 800/W 2,5
C 20	— 100 μF	D 00 800/A 100
C 22 - 2R	— 25 μF	D 00 800/C 25
C 26	— 400 μF	D 00 800/U 400
R 5 - R 6	Potentiomètre volume	A 04 102
R 45	Résist. NTC 50 Ω	B 13 024
R 38	Potentiom. tonalité 22 kΩ	A 01 801/20 K

Les pièces électriques ne figurant pas dans la liste ci-dessus sont composées de matériel standard dont la codification peut être trouvée dans le catalogue général de « Pièces Détachées ».

SCHÉMA GÉNÉRAL (Fig. 33)



VUE ÉCLATÉE

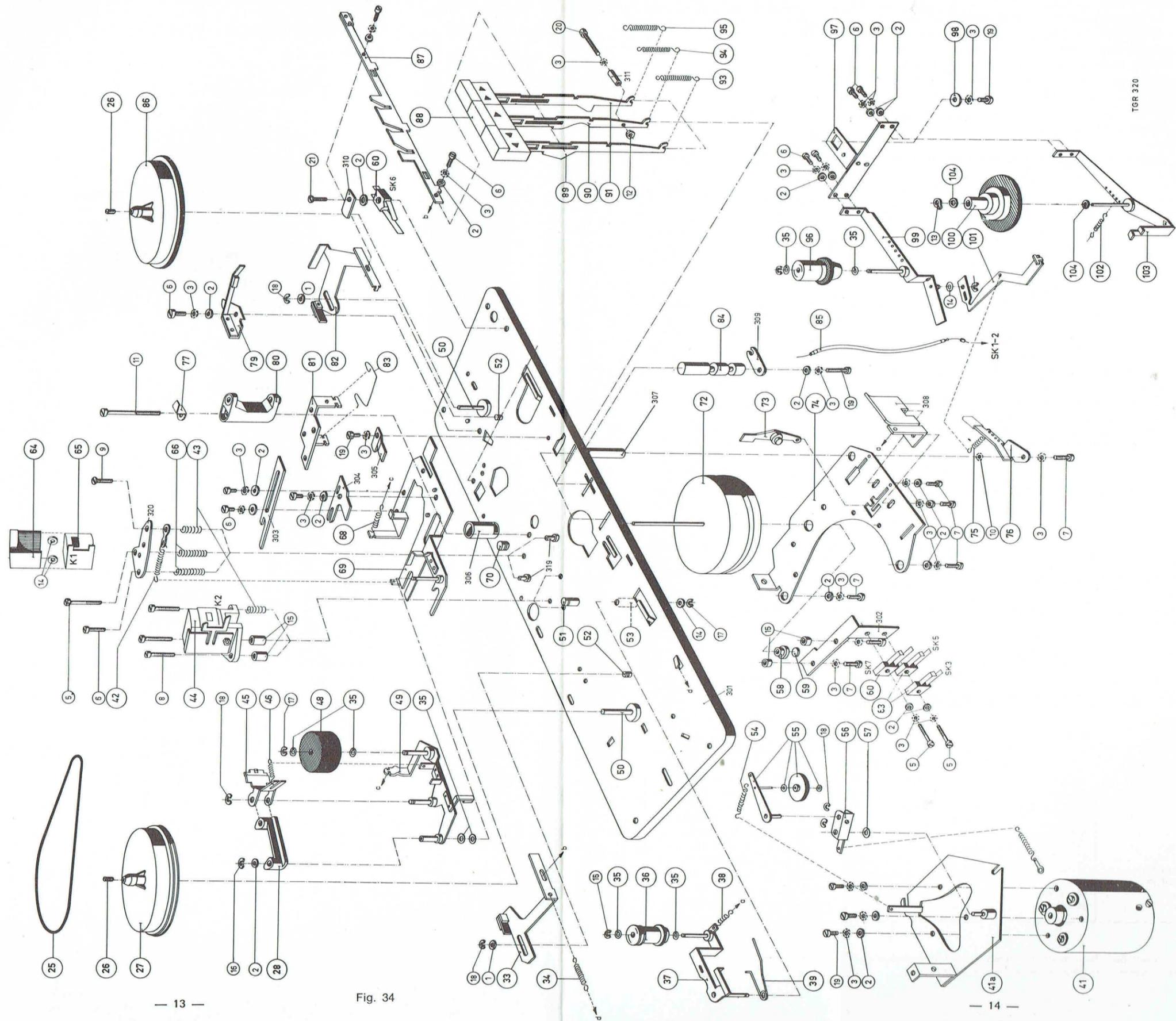


Fig. 34

NOMENCLATURE DES PIÈCES SERVICE

Pos.	Désignation	N° de code
1	Rondelle 4 mm	K 67 810/4×9
2	Rondelle 3 mm	K 67 805/3×7
3	Circlip denté 3 mm	K 68 801/3
5	Vis à tête cylindr. 2,6×15 mm	K 60 801/2,6×15
6	Vis à tête cylindr. 2,6× 8 mm	K 60 801/2,6×8
7	Vis à tête cylindr. 3×10 mm	K 60 810/3×10
8	Vis à tête cylindr. 3×15 mm	K 60 815/3×15
9	Vis à tête fraisée 2,6× 8 mm	K 60 800/2,6×8
10	Circlip denté 4 mm	K 68 801/4
11	Vis à tête cylindr. 3×30 mm.	K 60 815/3×30
12	Ecrou hexagonal 2,6 mm	K 71 800/2,6
13	Bague de serr. Ø axial 2 mm	K 74 801/2
14	Circlip 3 mm (élastique)	K 68 800/3
15	Entretoise d'écartem. 3,5 mm	K 76 800/3,5×35
16	Rondelle Ø axial 3 mm	K 74 802/3
17	Rondelle Ø axial 4 mm	K 74 802/4
18	Rondelle Ø axial 5 mm	K 74 802/5
19	Vis à tête cylindr. 3× 6 mm	K 60 810/3×6
20	Vis à tête cylindr. 2,6×23 mm	K 60 801/2,6×23
21	Vis à tête fraisée 2,6× 8 mm	K 60 801/2,6×8
22	Circlip denté 2 mm	K 68 801/2
23	Vis à tête cylindr. 4×50 mm.	K 60 810/4×50
25	Courroie d'entraînement	U 11 049
26	Vis pour plateau à bobine	K 64 086
27	Plateau à bobine gauche	U 49 180
28	Equerre d'appui en nylon pour tête d'effacement	U 19 077
33	Equerre de freinage gauche	U 03 024
34	Ressort de traction à l'équerre de freinage gauche	V 01 050
35	Rondelle	K 67 905/4×7
36	Poulie	U 11 355
37	Equerre de poulie + axe	U 03 021
38	Ressort de traction sur l'équerre de poulie	V 01 044
39	Ressort de torsion sur l'équerre de poulie	V 03 013
41	Ensemble moteur	W 67 052
41 a	Ensemble plaque de montage du moteur	V 25 022
42	Ressort de traction sur la coulisse en-dessous de la tête d'enregistr./reproduct.	V 01 041
43	Ressort de pression en-dessous de la tête d'enregistrement/reproduction	V 02 025
44	Tête d'effacement	U 06 014
45	Equerre d'appui pour tête d'enregistr./reproduction	U 03 020
46	Ressort sur l'équerre d'appui	V 01 045
48	Galet presseur	U 11 301
49	Ens. levier du galet presseur	U 03 025
50	Axe pour plateau à bobine	U 12 037
51	Broche pour guide de coulisse	U 19 031
52	Broche pour guide d'équerre de freinage	U 19 032
53	Moyeu pour poulie	U 19 033
54	Ressort sur l'équerre de la roue intermédiaire	V 01 206
55	Roue intermédiaire + équerre	U 11 257
56	Levier pour roue interméd.	U 03 197
58	Palier inférieur du volant	U 03 195
59	Plaque pour axe de volant	U 01 055
60	Ens. commutateur SK7+SK6	N 06 082
63	Commutateur SK3+SK5	N 06 060
64	Blindage de la tête d'enregistrement/reproduction	V 06 066
65	Ensemble tête d'enregistrement/reproduction	U 06 087
66	Ressort de pression sous tête d'enregistrement/reproduct.	V 01 286

Pos.	Désignation	N° de code
68	Ressort de traction sur coulisse	V 01 046
69	Coulisseau	U 03 022
70	Broche pour guidage de Coulisseau	U 19 030
72	Volant	U 49 074
73	Levier culbuteur	N 00 015
74	Plaque inférieure	V 25 023
75	Ressort de traction sur équerre de butée	V 01 037
76	Equerre de butée	U 03 013
77	Equerre pour palier supérieur du volant	U 01 005
78	Ressort à lame au-dessous de l'axe de tonalité	N 17 099
79	Equerre de freinage en-dessous du plateau à bobine de droit	V 04 023
80	Palier supérieur du volant	U 03 278
81	Equerre de fixation	U 19 074
82	Equerre de freinage droite	U 03 172
83	Ressort de torsion en-dessous de l'équerre de fixat.	V 00 044
84	Bouton d'enregistrement	O 06 149
85	Câble bowden	L 10 134
86	Plateau à bobine droit	U 49 181
87	Ensem. coulisse de freinage	U 03 023
88	Touches de commande	O 06 472
89	Réglette de rebobinage	U 03 012
90	Réglette de démarrage	U 03 010
91	Réglette de bobinage	U 03 011
93	Ressort de traction sur réglette de rebobinage	V 01 178
94	Ressort de traction sur réglette de démarrage	V 01 177
95	Ressort de traction sur réglette de bobinage	V 01 042
96	Ensemble galet de bobinage	U 11 069
97	Ressort à lame + équerre	V 04 022
98	Bague	K 67 805/3×7
99	Equerre du galet de bobinage	U 01 007
100	Friction de bobinage	U 11 224
101	Réglette de couplage	U 03 009
102	Ressort de traction sur réglette de couplage	V 01 037
103	Equerre de friction de bobinage	U 01 006
104	Bague	K 67 901/2×6
105	Poignée	S 18 631
106	Couvercle	S 82 223
107	Ensemble clapet au-dessus des têtes	S 82 621
108	Partie coffret arrière	S 82 622
109	Ressort de traction pour fixation de microphone	V 01 205
110	Crochet de fixat. de microph.	U 03 428
111	Ressort de contact pour pile (court)	U 01 030
112	Haut-parleur	P 40 003
113	Bague de sertissage pour fixation parties de coffret.	K 74 006
114	Ressort de contact pour pile (long)	N 19 050
115	Plaque en caoutch. en-dessous de l'indicat. de mod.	V 06 067
116	Ensemble clapet au-dessus du galet presseur	S 82 623
117	Fiche femelle à 5 pôles	L 04 816
118	Fiche femelle à 6 pôles	L 04 093
119	Indicateur de modulation	X 06 002
120	Boutons pour contrôle de volume et de tonalité	O 07 260
121	Ens. partie de coffret (avant)	S 82 624
122	Ensemble couvercle pour compartiment à pile	S 82 625
317	Support plastique BU 1-BU 2	
	Etrier pour indicateur	

COFFRET ÉCLATÉ

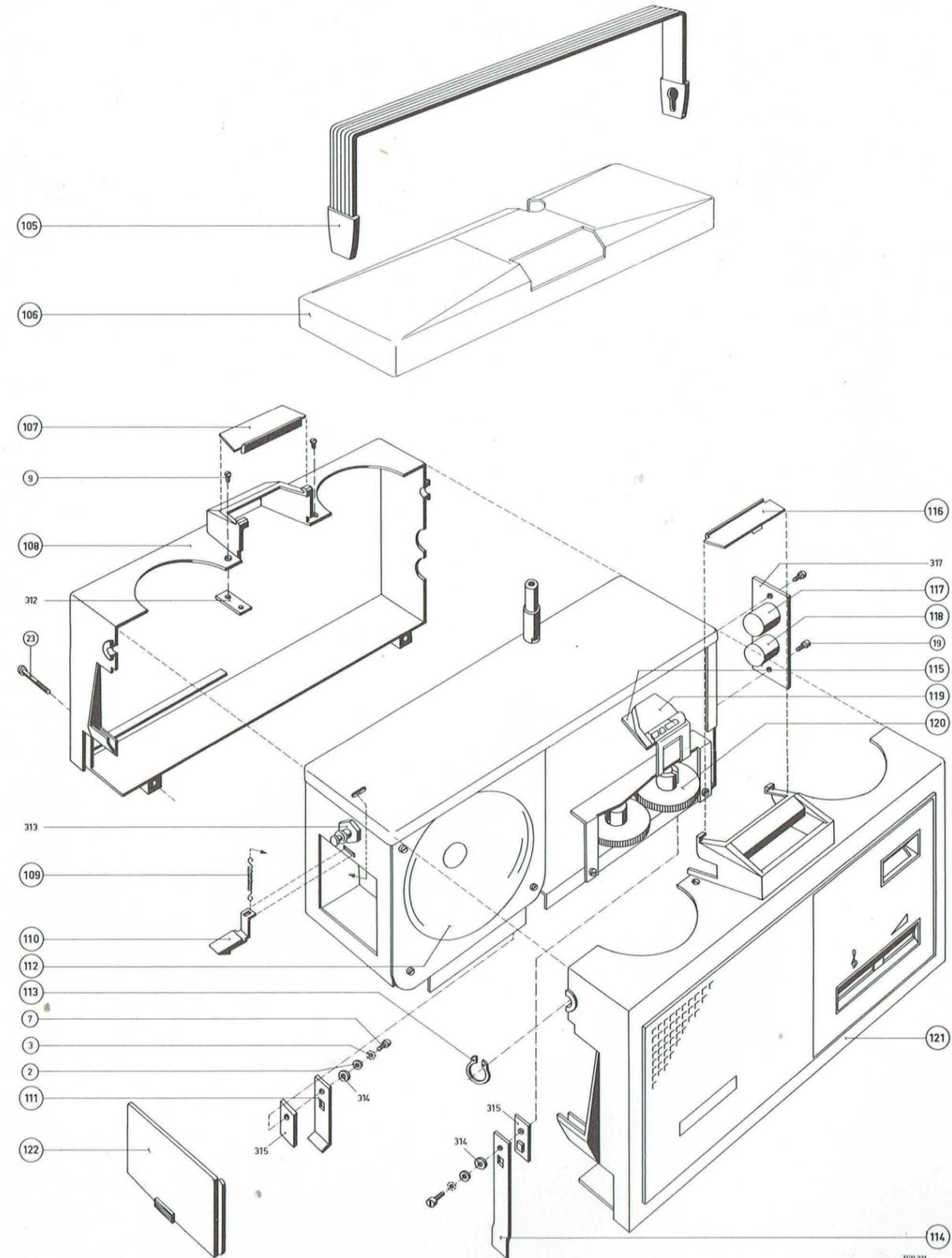


Fig. 35

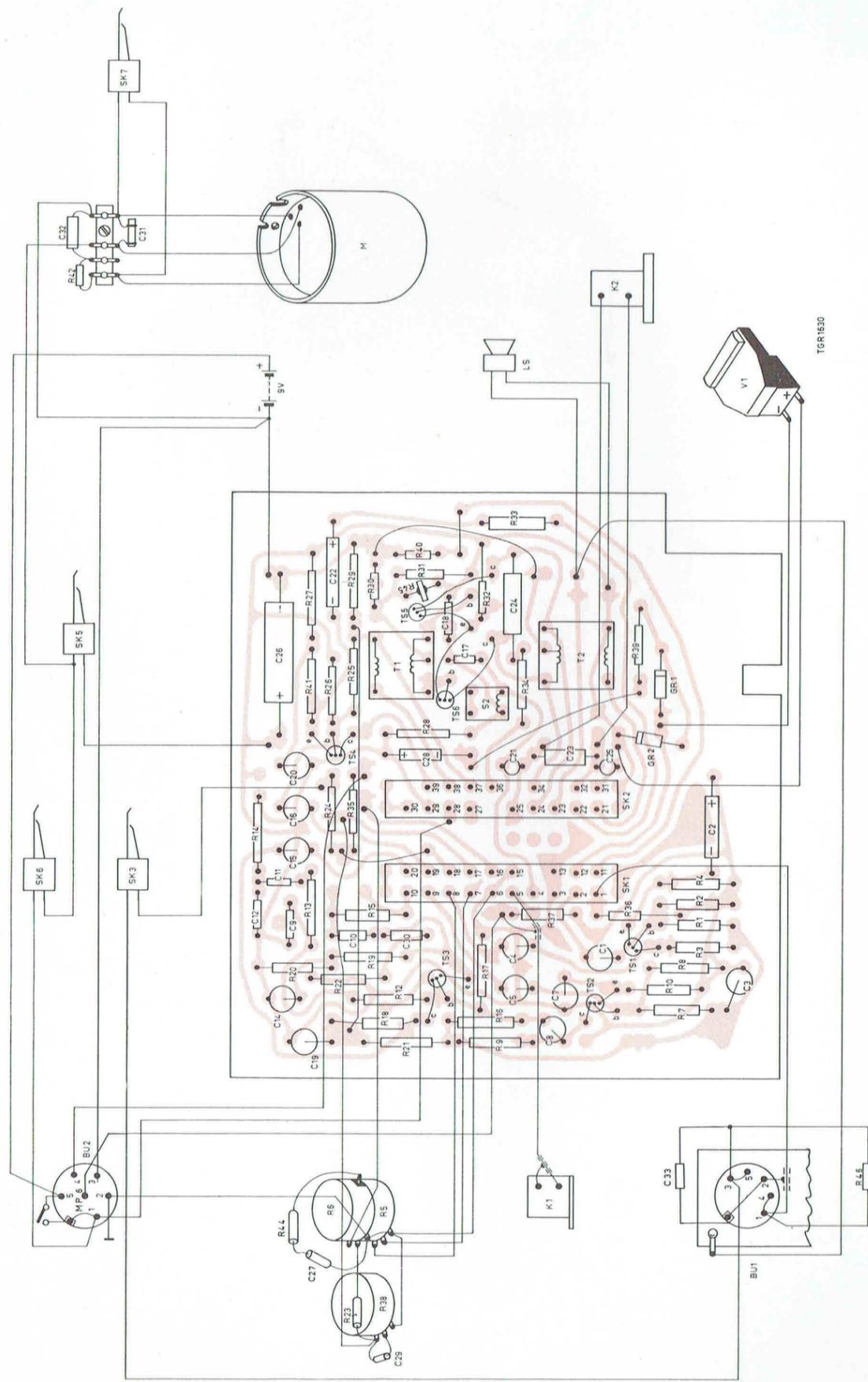


Fig. 36

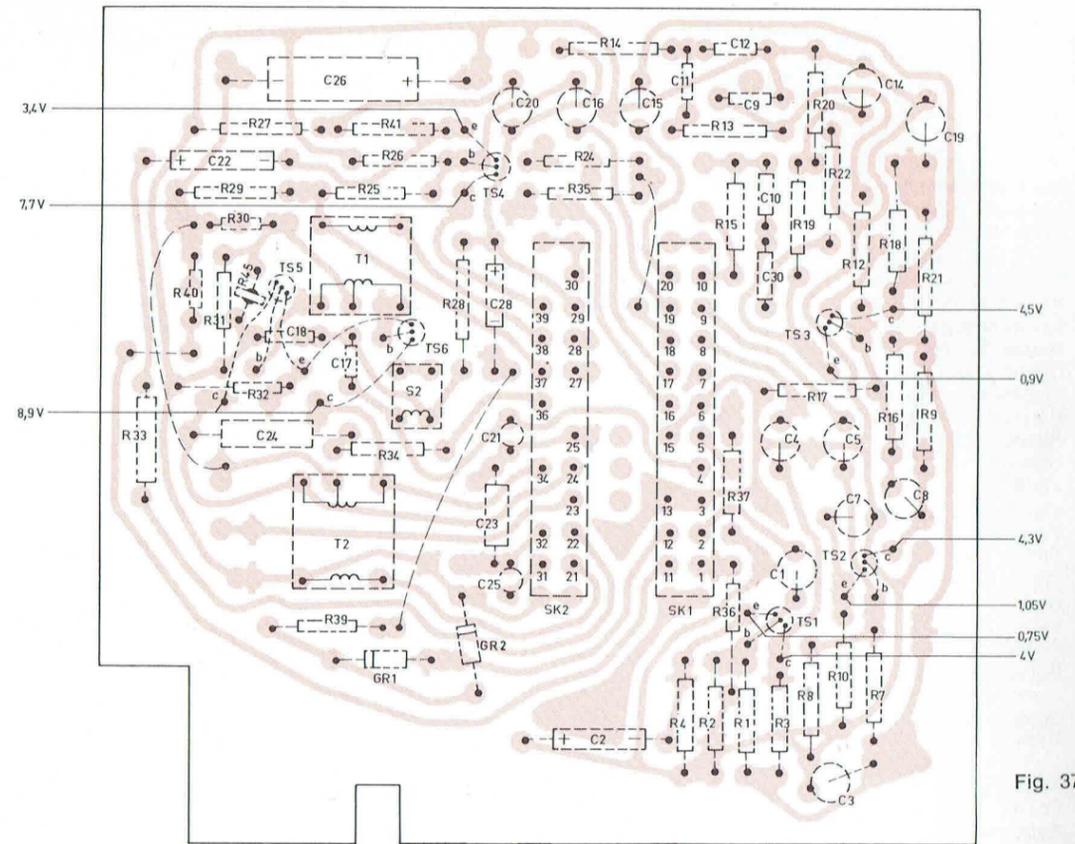
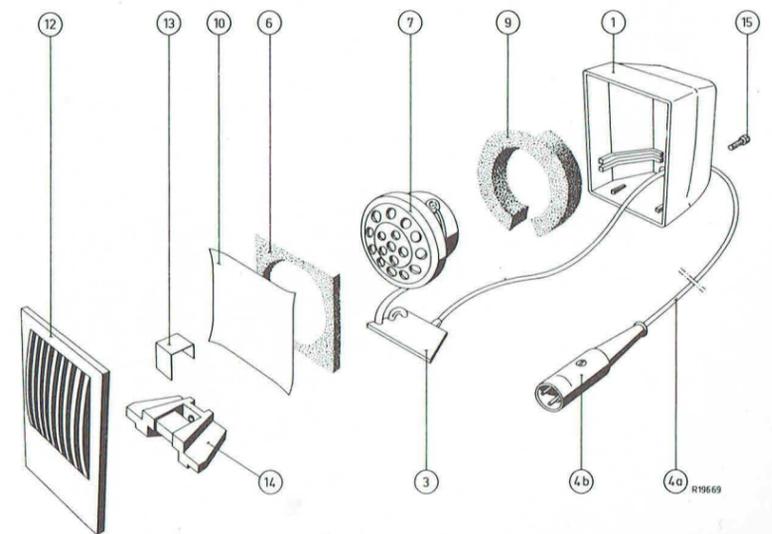


Fig. 37

TGR 325

MICROPHONE EL 3755/50



PIÈCES SERVICE

Pos.	Désignation	N° de code
1-12	Ensemble boîtier	P 17 143
3	Plaque de soulagement du cordon	P 17 061
4 a	Cordon	L 14 080/10
4 b	Fiche	L 07 080
6	Plaquette Klegecel	P 17 048

Pos.	Désignation	N° de code
7	Capsule de micro (Z = 500 Ω)	P 08 004
9	Anneau Klegecel	P 17 047
13	Equerre	P 17 056
14	Contre joint	P 17 069
15	Vis de fixation	K 60 810/2×5

INFORMATION

Service N° 1700

ANNÉE 1967
CLASSEUR
Enregis.

RUBRIQUE
APPAREIL
EL 3587
N4 200

CODE
EA 7-
04/1

OBJET: Rectification

Dans la liste des pièces Service du microphone EL 3755/50, veuillez rectifier :

Pos. 7 Capsule de micro P 08 018 au lieu de P 08 004.

Informations déjà publiées

EA 1180
12.12.67

Édition D.S.C

INFORMATION

Service N° 1845

ANNÉE 1967
CLASSEUR
ENR.

RUBRIQUE
APPAREIL
EL 3587

CODE
EA 7-
04/2

OBJET: Complément à la liste de pièces

Repère	311	Entretoise bakélite	K 76 117
"	312	Patte de fixation coffret	S 18 642
"	317	Support avec prises	L 07 118

Informations déjà publiées

Édition D.S.C

EA 1223
27/9/68